

Demande d'équivalence?

Par **lawyer34**, le **14/01/2008** à **19:47**

Bonjour et bonne année à tous,

J'ai grandement besoin de conseil, surtout par des étudiants en droit et notamment des étudiants ayant fait un master 1 "droit du patrimoine" ou "carrières notariale" "immobilier et patrimoine" enfin un master 1 dans ce genre.

Je vous explique tout : je suis étudiant autodidacte j'ai validé un DUT GEA option finance comptabilité et je suis actuellement en licence d'eco-gestion option finance (quasiment tout à distance via le cnam). Dans le cadre de cet enseignement j'ai pu aborder quelques notions juridiques car tout bon gestionnaire à une formation minimale en droit et en voici la liste des domaines étudiés:

Introduction générale au droit

sources du droit

droit du travail

droit des biens

droit des obligations (matière à part entière en L3)

droit des personnes

droit des sociétés

droit commercial

droit fiscal (tva, taxe pro, isf, droit d'enregistrement, fiscalité de l'entreprise approfondie)

et en autodidacte j'ai approfondi pour certaines matières et me suis initié pour certaines matières aussi au :

droit des sociétés

finance publique

droit commercial

droit des obligations

procédures pénales

droit constitutionnel

institutions européennes

sciences politiques

et bientôt droit administratif et procédures civiles et droit des personnes pour un approfondissement.

J'en viens donc au fait: je désire intégrer le master 1 droit privé mention droit du patrimoine à Montpellier.

Avec le référentiel exact ci-dessous

Semestre 1

UE Droit civil : Régimes matrimoniaux (33h-4C+15h TD-2C)

? ? UE Droit commercial : Bancaire (33h-4C+15h TD-2C)

UE Droit civil : Sûretés (33h-4C+15h TD-2C)

ues sans td

UE Droit de la copropriété (33h-4C)

UE Droit des marchés et contrats de construction (33 h-4C)

UE Droit des assurances (33h-4C)

Semestre 2

UE Droit civil : Successions (33h-4C+15h TD-2C)

? ? UE Droit commercial : Procédures collectives (33h-4C+15h TD-2C)

Droit de la promotion immobilière (33h-4C+15h TD-2C)

ues sans td

UE Fiscalité des affaires et du patrimoine (33h-4C)

? UE Responsabilité et assurance construction (33h-4C)

UE Insertion professionnelle (stage ou 33h de langues dont 15h de labo ou Mémoire - 4C)

J'aimerais, au vue de ces informations, connaitres les PRE-REQUIS INDISPENSABLEs pour être un minimum crédible devant la comission d'admission , et est ce que vous trouvez cela faisable avec beaucoup de volonté?

J'oublie le pourquoi de ma démarche ! Je souhaite devenir conseiller en gestion patrimoniale et acquérir donc un double compétence compte tenu mon background.

J'invite donc les étudiants de Montpellier en master 1 droit du patrimoine à se manifester s'il y en a et bien sûr à vous tous juristes de tout bord et de tout horizon!!

Merci d'avance.

Par **lawyer34**, le **15/01/2008** à **10:20**

petit UP ça mange pas de pain...

Par **sabine**, le **15/01/2008** à **10:35**

Je pense que le plus simple est de s'adresser directement au secrétariat du master que tu

vise  Image not found or type unknown

Par **lawyer34**, le **17/01/2008** à **13:12**

Merci bien pour ta réponse mais le problème est que je préférerais avoir l'avis d'étudiant qui sont en master, ce qui sous entend qu'ils ont eu leur licence et donc peuvent me dire quels sont les matières et les points précis à l'intérieur de ces dernières à connaître absolument, bien entendue en mettant de coté les points de détails qui ne sont pas forcément nécessaire...

J'ai déjà quelques éléments de réponse, que j'ai déduis, c'est à dire : le droit des obligations (ultra essentiel à mes yeux) ainsi que le droit administratif qui me fait cruellement défaut.

J'attends patiemment vos réponses, pour savoir si je me trompe, ou si j'oublie certaines choses. Re-merci d'avance!

Par **x-ray**, le **17/01/2008** à **14:35**

Bon, je ne peux pas trop t'aider, mais pour "le droit des marchés et des contrats de construction" et le droit de la promotion immobilière", s'il s'agit de marchés publics, il est clair qu'il te faut des bases de droit administratif. De même, un minimum de connaissances en droit de l'urbanisme peut être utile (ZAC, PLU, permis de construire, etc...)

Par **lawyer34**, le **17/01/2008** à **15:29**

Merci beaucoup x-ray pour ta réponse, il me manquera juste à savoir quels seraient les prérequis pour l'ue des régimes matrimoniaux, celle des successions et libéralité et celle des sûretés?

Et j'ai une autre question... combien d'heure, approximativement bien entendu, me faudrait il pour connaître les notions essentielles et nécessaires de droit administratif pour aborder les ues : "droit des marchés et des contrats de construction" et " droit de la promotion immobilière"

:))

Merci d'avance !!!!! Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **17/01/2008** à **17:18**

Impossible de répondre !!

Tout d'abord, il faudrait s'assurer du fait que la partie "droit des marchés" correspond bien aux marchés publics. Si c'est le cas, il te faut voir les actes administratifs, les contrats administratif, un peu de contentieux administratif...Au moins 200 heures d'enseignement en

fac.

Maintenant, je parle sous le contrôle de nos admin, bien placés sur ces sujets :

Pour le droit de la construction, il faut connaître le droit des obligations et un peu de droit des biens.

Pour les régimes matrimoniaux, successions et libéralités et sûreté : tout ce qui précède en droit civil à la fac : droit des personnes, droit des obligations, droit des biens pour faire court.

Donc cela dépend de tes capacités de travail. Mais avant de t'aventurer dans tout ça, renseigne-toi auprès de la direction du Master pour voir si tu es dans les clous...

Par **lawyer34**, le **17/01/2008 à 22:22**

Encore une fois merci x-ray!!!

Donc au niveau du droit des marchés et contrats de construction voici ce que j'ai trouvé concernant le programme :

Droit des marchés et contrats de construction :

Les intervenants de l'acte de bâtir :

- architectes, techniciens, BET
- entrepreneurs principaux
- entrepreneurs sous traitants
- groupements d'entreprises

ainsi que pour le droit de la promotion immobilière:

Promotion immobilière :

Le promoteur immobilier

Les techniques de la promotion immobilière

- Techniques de vente : SCIV + ventes d'immeubles à construire
- Sociétés de construction-Contrat et promotion immobilière
- Contrat de construction de maisons individuelles

donc je pense enfin c'est mon avis corrige moi si je me trompe, il y a quasi aucun prérequis pour ces deux matières mise à part un soupçon de droit administratif dont je vais m'empresse d'acheter le bouquin!!!

Ensuite je pense qu'à la place du stage je vais prendre droit de l'urbanisme (si je suis pris

bien sûr...  or type unknown

dans cette matière je pense aussi que le droit administratif est indispensable , voila le contenu:

Droit de l'urbanisme :

L'urbanisme et le droit.

Les caractères généraux du P.O.S.-PLU.

L'encadrement juridique du P.O.S.-PLU..

Le contenu du P.O.S.-PLU.
L'élaboration du P.O.S.-PLU.
La réforme du P.O.S.-PLU.
Les mesures de sauvegarde du P.O.S.-PLU.
Le contentieux de la légalité du P.O.S.-PLU.
La règle de la constructibilité limitée et les cartes communales (M.A.R.N.U.)
Les zones d'aménagement concerté.
Le certificat d'urbanisme.
Considérations générales sur les autorisations d'urbanisme.
Le champ d'application du permis de construire.
Le contentieux de la construction.

En conclusion je pense (j'aimerais être corrigé si je me trompe) si je continue dans ma lancée que je bosse comme un dingue le droit des obligations "approfondis" + contrats spéciaux + droit administratif tout en sachant que j'ai de très bonnes notions (enfin je pourrais m'adapter si quelque chose venait à me faire défaut) en droit des personnes, droit des biens, droit des obligations j'ai en fait toutes mes chances en fournissant en outre un effort continué tout au long de l'année scolaire...

Par contre je trouve x-ray que tu exagères , je peux me tromper évidemment , mais 200 heures de fac....c'est un peu gros je trouve !!

En tout cas un grand merci car tu m'a permis d'y voir plus clair et par contre je vais suivre ton conseil je vais m'empresse de rentrer en contact avec un professeur ou la direction du master!

Est ce que tu peux aux vues des programmes précités me dire les prérequis?.... je sais je suis chiant avec mes prérequis ...
:))

Image not found or type unknown

Par **lawyer34**, le **17/01/2008** à **22:29**

heu j'etais mes propos concernant les 200 heures de fac , les privatistes licenciés ont 90 heures en tout et pour tout de droit administratif (à Montpellier) en excluant le droit administratif et comptant les heures de td.

Par **x-ray**, le **18/01/2008** à **07:38**

De toute façon, vu le programme des deux matières, pas de prérequis de droit administratif à mon avis. C'est une approche totalement privatiste en fait.

Pour les 200 h, c'était à la louche ! Pour ma part, j'ai fait 80 heures de droit adm général en deug (L2), 40 h de contentieux administratif et 40 heures de droit administratif des biens en licence et 40 heures de droit des marchés en maîtrise...J'ai arrondi à 200...Désolé.

Je trouve sincèrement bizarre que ce master n'aborde à aucun moment le droit des sols, alors que dans l'acte de construire, l'obtention du permis est un acte "fondateur" si j'ose dire.

Pourquoi CE master-là, qui semble généraliste en fait, et pas quelque chose de plus spécialisé ?

Par **lawyer34**, le **18/01/2008 à 14:08**

En fait pour le droit des sol je pense qu'on voit ça un peu en droit de l'urbanisme et si je veux faire ce master c'est parce que comme je l'ai dis plus haut je veux travailler dans le conseil en gestion patrimoniale et pour accéder au métier la voie royale est le dess (m2) gestion de patrimoine . Or si tu regarde l'enseignement juridique et fiscal dispensé dans la majorité de ces dess tu t'aperçois que tout est enseigné dans ce m1 mise à part certain points de fiscalité donc je trouve que c'est une très bonne formation. Et qui plus est , j'ai pas trouvé mieux en fait même dans les autres fac de droit !!

En tout cas je te remercie d'avoir pris du temps pour me répondre et je te dis donc à l'année prochaine si je suis pris car je vais un peu galérer donc beaucoup poster!!
bonne continuation à toi x-ray et à vous tous!!!